



14ème législature

Question N° : 80403	De M. Philippe Gosselin (Non inscrit - Manche)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche		Ministère attributaire > Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche
Rubrique >enseignement secondaire	Tête d'analyse >collèges	Analyse > programme. histoire. réforme.
Question publiée au JO le : 02/06/2015 Réponse publiée au JO le : 24/11/2015 page : 8515 Date de signalement : 03/11/2015		

Texte de la question

M. Philippe Gosselin appelle l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la disparition, dans les manuels scolaires de l'enseignement secondaire, de l'histoire du Débarquement allié de 1944. Alors que nous commémorions, avec ferveur et émotion, il y a un an, le 70ème anniversaire de cet évènement majeur de l'histoire européenne, cette décision suscite le désarroi de nombreux enseignants et citoyens. En effet, le Jour J est un repère historique lourd de sens qui permet d'aborder la question de l'occupation, de la collaboration, de la résistance. Nous sommes tous profondément attachés au devoir de mémoire. Or l'école est indéniablement la meilleure façon de perpétuer ce souvenir. C'est pourquoi il lui demande si elle envisage d'inscrire de nouveau l'enseignement du débarquement dans le programme des collégiens et lycéens.

Texte de la réponse

Les programmes d'histoire et de géographie de l'enseignement secondaire (collège et lycées) abordent de manière récurrente l'histoire de la Seconde Guerre mondiale qui est étudiée en classe de 3e, en classe de première et en classe de terminale. Parmi les angles d'approche de ce second conflit mondial qui sont privilégiés dans ces programmes, l'évocation des résistances occupe une place très importante. Les nouveaux programmes d'histoire et géographie du cycle 4 (5e, 4e, 3e), qui entreront en vigueur à la rentrée 2016, mettent ainsi l'accent sur l'action de « la Résistance civile et militaire contre le régime de Vichy négateur des valeurs républicaines » tandis que le programme de première de la série scientifique, par exemple, insiste sur « les combats de la Résistance contre l'occupant nazi et contre le régime de Vichy ». Si le Débarquement allié de 1944 n'est pas explicitement évoqué dans les programmes, il s'inscrit cependant parfaitement dans cette démarche de présentation des phénomènes d'occupation et de résistance que les professeurs ont la possibilité d'éclairer par une étude centrée sur le Jour J. La dimension mémorielle de cet évènement peut par ailleurs servir de support à la mise en oeuvre du chapitre introductif des programmes de terminale (séries ES, L et S) centré sur « l'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale ». Pour mettre en oeuvre ces différents programmes, les enseignants choisissent la démarche pédagogique qui leur paraît la plus adaptée. A cet égard, le manuel scolaire peut constituer un auxiliaire important. Les éditeurs ont néanmoins entière liberté et responsabilité pour la conception et la rédaction des manuels qu'ils proposent. A ce titre, ils sont responsables des contenus et des choix éditoriaux. Pour sa part, le ministère met à la disposition des équipes pédagogiques différents outils pour accompagner la mise en oeuvre des programmes d'enseignement. L'histoire du Débarquement allié de 1944 est ainsi illustrée depuis l'année dernière sur éducol, par une page dédiée au 70e anniversaire des combats de la Résistance, des débarquements, de la libération de la France



et de la victoire sur la barbarie nazie. Elle s'inscrit régulièrement dans le programme du Concours national de la Résistance et de la Déportation, organisé chaque année depuis 1961 pour les élèves des collèges et des lycées, et pour lequel de nouvelles ambitions sont affichées.